



Région : BRETAGNE

Département : MORBIHAN

Arrondissement : LORIENT

Commune : NOSTANG

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU MARDI 06 JUIN 2024

Membres en exercice : 19

Membres présents : 11 jusqu'à 19h38 puis arrivée de Nolwenn GENTIL

Membres votants : 15

Désignation du secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal de la séance 21 mai à l'unanimité

Information des conseillers sur les décisions de Monsieur Le Maire prises dans le cadre de sa délibération de délégation de compétences

NUMÉRO D'ORDRE	INTITULÉ	VOTE
DE-2024-05-01	Modification des affectations de résultat	<u>Voix :</u> Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0
DE-2024-05-02	Décision modificative numéro 1 du budget principal	<u>Voix :</u> Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0
DE-2024-05-03	Décision modificative numéro 1 du budget annexe mouillages en Ria d'Étel	<u>Voix :</u> Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

DE-2024-05-04	Décision modificative numéro 1 du budget annexe assainissement	<u>Voix :</u> Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0
DE-2024-05-05	Convention de partenariat avec l'école de musique associative SONAM – Année 2024	<u>Voix :</u> Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0
DE-2024-05-06	Programme de travaux réseaux d'assainissement d'eaux usées et station d'épuration – demande de subvention	<u>Voix :</u> Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0
DE-2024-05-07	Programme de travaux eaux pluviales 2024 – Demande de subvention	<u>Voix :</u> Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0
DE-2024-05-08	Convention relative à la coopération des communes autour du projet « tous au théâtre »	<u>Voix :</u> Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0
DE-2024-05-09	Demande de permis exclusif de recherche de mines « EPONA » - Avis	<u>Voix :</u> Avis défavorable : 11 voix Avis favorable : 2 voix (Pierre-Alain LOEZIC et Didier LE CHANU) Abstention : 2 voix (Claude CONAN, Jean-François THIEBOT)

Jean-Pierre GOURDEN Présent	Christophe TERRES Présent	Marie LE QUINTREC Présente
Claude CONAN Ayant donné pouvoir à Denis L'ANGE	Ghislaine BROQUARD Ayant donné pouvoir à Anne-Françoise LE BIHAN	Denis L'ANGE Présent
Dominique TRECANT Présent	Renée GAIVORT Absente	Anne-Françoise LE BIHAN Présente
Thibault DE LA MOTTE Absent excusé	Véronique PERON Absente excusée	Didier LE CHANU Présent
Nolwenn GENTIL Ayant donné pouvoir à Christophe TERRES jusque 19h38 puis présente	Pierre-Alain LOEZIC Présent	Lucie KOWAL Présente
Philippe DEPUTTE Absent	Solenn LOEZIC Ayant donné pouvoir à Marie LEL QUINTREC	Jean-François THIEBOT Présent
Myriam ROSSOLIN Absente excusée		

Mairie de NOSTANG

2, rue Paul Le Roux

56690 NOSTANG

☎ 02 97 65 75 43 ☎ 02 97 65 60 68

Courriel : mairie@nostang.fr

DE-2024-05-01

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre juin, le Conseil Municipal de la Commune de NOSTANG, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GOURDEN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : **30 mai 2024**

Etai^{ent} présents : Jean-Pierre GOURDEN, Christophe TERRES, Marie LE QUINTREC, Denis L'ANGE, Renée GAIVORT, Anne-Françoise LE BIHAN, Dominique TRECANT, Didier LE CHANU, Pierre-Alain LOEZIC, Lucie KOWAL, Jean-François THIEBOT

Etai^{ent} absents : Ghislaine BROQUARD ayant donné pouvoir à Anne-Françoise LE BIHAN
Claude CONAN ayant donné pouvoir à Denis L'ANGE
Véronique PERON absente
Nolwenn GENTIL ayant donné pouvoir à Christophe TERRES
Philippe DEPUTTE, absent
Solenn LOEZIC ayant donné pouvoir à Marie LE QUINTREC
Myriam ROSSOLIN, Absente
Thibault de la MOTTE, Absent

Secrétaire de séance : Dominique TRECANT

MODIFICATION DES AFFECTATIONS DE RESULTAT DE 2023 SUR 2024

Proposition de report de la décision dans l'attente d'éléments complémentaires et d'une réunion de la commission finances.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents, le conseil municipal,

- REPORTE la décision

Certifié conforme, le 06/06/2024

**Le secrétaire de séance,
Dominique TRECANT**



**Le Maire,
Jean-Pierre GOURDEN.**



Mairie de NOSTANG

2, rue Paul Le Roux

56690 NOSTANG

☎ 02 97 65 75 43 ☎ 02 97 65 60 68

Courriel : mairie@nostang.fr

DE-2024-05-02

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre juin, le Conseil Municipal de la Commune de NOSTANG, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GOURDEN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : **30 mai 2024**

Etaient présents : Jean-Pierre GOURDEN, Christophe TERRES, Marie LE QUINTREC, Denis L'ANGE, Renée GAIVORT, Anne-Françoise LE BIHAN, Dominique TRECANT, Didier LE CHANU, Pierre-Alain LOEZIC, Lucie KOWAL, Jean-François THIEBOT

Etaient absents : Ghislaine BROQUARD ayant donné pouvoir à Anne-Françoise LE BIHAN
Claude CONAN ayant donné pouvoir à Denis L'ANGE
Véronique PERON absente
Nolwenn GENTIL ayant donné pouvoir à Christophe TERRES
Philippe DEPUTTE, absent
Solenn LOEZIC ayant donné pouvoir à Marie LE QUINTREC
Myriam ROSSOLIN, Absente
Thibault de la MOTTE, Absent

Secrétaire de séance : Dominique TRECANT

DECISION MODIFICATION NUMERO 1 DU BUDGET PRINCIPAL

Proposition de report de la décision dans l'attente d'éléments complémentaires et d'une réunion de la commission finances

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents, le conseil municipal,

- **REPORTE** la décision

Certifié conforme, le 06/06/2024

**Le secrétaire de séance,
Dominique TRECANT**

**Le Maire,
Jean-Pierre GOURDEN.**



Mairie de NOSTANG

2, rue Paul Le Roux

56690 NOSTANG

☎ 02 97 65 75 43 ☎ 02 97 65 60 68

Courriel : mairie@nostang.fr

Envoyé en préfecture le 11/06/2024

Reçu en préfecture le 11/06/2024

Publié le

ID : 056-215601485-20240604-20240503-DE

DE-2024-05-03

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre juin, le Conseil Municipal de la Commune de NOSTANG, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GOURDEN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : **30 mai 2024**

Etaient présents : Jean-Pierre GOURDEN, Christophe TERRES, Marie LE QUINTREC, Denis L'ANGE, Renée GAIVORT, Anne-Françoise LE BIHAN, Dominique TRECANT, Didier LE CHANU, Pierre-Alain LOEZIC, Lucie KOWAL, Jean-François THIEBOT

Etaient absents : Ghislaine BROQUARD ayant donné pouvoir à Anne-Françoise LE BIHAN
Claude CONAN ayant donné pouvoir à Denis L'ANGE
Véronique PERON absente
Nolwenn GENTIL ayant donné pouvoir à Christophe TERRES
Philippe DEPUTTE, absent
Solenn LOEZIC ayant donné pouvoir à Marie LE QUINTREC
Myriam ROSSOLIN, Absente
Thibault de la MOTTE, Absent

Secrétaire de séance : Dominique TRECANT

DECISION MODIFICATION NUMERO 1 DU BUDGET ANNEXE MOUILLAGES EN RIA D'ETEL

Proposition de report de la décision dans l'attente d'éléments complémentaires et d'une réunion de la commission finances

Certifié conforme, le 06/06/2024

**Le secrétaire de séance,
Dominique TRECANT**

**Le Maire,
Jean-Pierre GOURDEN.**



Mairie de NOSTANG

2, rue Paul Le Roux

56690 NOSTANG

☎ 02 97 65 75 43 ☎ 02 97 65 60 68

Courriel : mairie@nostang.fr

Envoyé en préfecture le 11/06/2024

Reçu en préfecture le 11/06/2024

Publié le

ID : 056-215601485-20240604-20240504-DE

DE-2024-05-04

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre juin, le Conseil Municipal de la Commune de NOSTANG, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GOURDEN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : **30 mai 2024**

Etaient présents : Jean-Pierre GOURDEN, Christophe TERRES, Marie LE QUINTREC, Denis L'ANGE, Renée GAIVORT, Anne-Françoise LE BIHAN, Dominique TRECANT, Didier LE CHANU, Pierre-Alain LOEZIC, Lucie KOWAL, Jean-François THIEBOT

Etaient absents : Ghislaine BROQUARD ayant donné pouvoir à Anne-Françoise LE BIHAN
Claude CONAN ayant donné pouvoir à Denis L'ANGE
Véronique PERON absente
Nolwenn GENTIL ayant donné pouvoir à Christophe TERRES
Philippe DEPUTTE, absent
Solenn LOEZIC ayant donné pouvoir à Marie LE QUINTREC
Myriam ROSSOLIN, Absente
Thibault de la MOTTE, Absent

Secrétaire de séance : Dominique TRECANT

DECISION MODIFICATIVE NUMERO 1 DU BUDGET ASSAINISSEMENT

Proposition de report de la décision dans l'attente d'éléments complémentaires et d'une réunion de la commission finances

Certifié conforme, le 06/06/2024

**Le secrétaire de séance,
Dominique TRECANT**



**Le Maire,
Jean-Pierre GOURDEN.**



Mairie de NOSTANG
 2, rue Paul Le Roux
 56690 NOSTANG
 ☎ 02 97 65 75 43 ☎ 02 97 65 60 68
 Courriel : mairie@nostang.fr

Envoyé en préfecture le 11/06/2024
 Reçu en préfecture le 11/06/2024
 Publié le
 ID : 056-215601485-20240604-20240505-DE

DE-2024-05-05

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

L’an deux mille vingt-quatre, le quatre juin, le Conseil Municipal de la Commune de NOSTANG, dûment convoqué, s’est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GOURDEN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 mai 2024

Etaient présents : Jean-Pierre GOURDEN, Christophe TERRES, Marie LE QUINTREC, Denis L’ANGE, Renée GAIVORT, Anne-Françoise LE BIHAN, Dominique TRECANT, Didier LE CHANU, Pierre-Alain LOEZIC, Lucie KOWAL, Jean-François THIEBOT

Etaient absents : Ghislaine BROQUARD ayant donné pouvoir à Anne-Françoise LE BIHAN
 Claude CONAN ayant donné pouvoir à Denis L’ANGE
 Véronique PERON absente
 Nolwenn GENTIL ayant donné pouvoir à Christophe TERRES
 Philippe DEPUTTE, absent
 Solenn LOEZIC ayant donné pouvoir à Marie LE QUINTREC
 Myriam ROSSOLIN, Absente
 Thibault de la MOTTE, Absent

Secrétaire de séance : Dominique TRECANT

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L’ECOLE DE MUSIQUE ASSOCIATIVE SONAM – ANNEE 2024

Marie Le QUINTREC explique que l’école de musique associative SONAM propose un enseignement artistique musical auprès des habitants du territoire situé entre le Blavet et la Ria ».

Il est proposé à ces communes de soutenir financièrement l’association dans le cadre d’une convention de partenariat. Une convention vient définir les modalités de participation et de calcul mais également les engagements de l’association. Ladite convention prévoit une participation financière à la fois pour les frais de fonctionnement de l’association mais aussi pour le projet mutualisé pour la musique à l’école.

Voici les participations définies dans la convention pour la subvention de fonctionnement :

	Part 1 : population		Part 2 : adhérents				Montant part 2	TOTAL commune
	Nb habitants	Montant part 1	Mi-neurs	Montant / mineurs	Ma-jeurs	Montant / adh. majeurs		
Kervignac	7074	3 706 €	63	2 994 €	27	568 €	3 562 €	7 269 €
Riantec	5946	3 115 €	43	2 044 €	29	611 €	2 654 €	5 769 €
Locmiquelic	4167	2 183 €	41	1 949 €	32	674 €	2 622 €	4 805 €
Port-louis	2774	1 459 €	21	998 €	15	316 €	1 314 €	2 767 €
Nostang	1640	859 €	23	1 093 €	10	211 €	1 304 €	2 169 €
Ste Hélène	1303	683 €	11	523 €	1	21 €	544 €	1 227 €

Le projet mutualisé pour la musique à l'école, prévoit dix séances de $\frac{3}{4}$ d'heures d'intervention musicales dans chaque classe. La participation des communes est calculée comme suit :

- 250 € par classe de maternelles
- 375 € pour classe de élémentaires

Soit pour Nostang un coût de 3 000 €.

Voici donc les participations annuelles globales des communes pour l'année 2024

COMMUNE	Fonctionnement	Musique à l'école	Total
Kervignac	7 269 €	9 125 €	16 394 €
Port-louis	2 767 €	2 375 €	5 142 €
Nostang	2 163 €	3 000 €	5 163 €
Ste Hélène	1 227 €	1 625 €	2 852 €
Riantec	5 769 €		5 769 €
Locmiquelic	4 805 €		4 805 €
Merlevenez		4 375 €	4 375 €
Totaux	24 000 €	20 500 €	44 500 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants, le conseil municipal :

- APPROUVE la convention de partenariat avec l'école de musique associative SONAM pour l'année 2024 telle que présentée et annexée ;
- AUTORISE Monsieur Le maire à signer tous les documents afférents ;
- PREVOIT les crédits nécessaires au budget.

Certifié conforme, le 06/06/2024

**Le secrétaire de séance,
Dominique TRECANT**



**Le Maire,
Jean-Pierre GOURDEN.**



Mairie de NOSTANG

2, rue Paul Le Roux

56690 NOSTANG

☎ 02 97 65 75 43 ☎ 02 97 65 60 68

Courriel : mairie@nostang.fr

Envoyé en préfecture le 11/06/2024

Reçu en préfecture le 11/06/2024

Publié le

ID : 056-215601485-20240604-20240506-DE

DE-2024-05-06

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre juin, le Conseil Municipal de la Commune de NOSTANG, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GOURDEN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : **30 mai 2024**

Etaient présents : Jean-Pierre GOURDEN, Christophe TERRES, Marie LE QUINTREC, Denis L'ANGE, Renée GAIVORT, Anne-Françoise LE BIHAN, Dominique TRECANT, Didier LE CHANU, Pierre-Alain LOEZIC, Lucie KOWAL, Jean-François THIEBOT

Etaient absents : Ghislaine BROQUARD ayant donné pouvoir à Anne-Françoise LE BIHAN
Claude CONAN ayant donné pouvoir à Denis L'ANGE
Véronique PERON absente
Nolwenn GENTIL ayant donné pouvoir à Christophe TERRES
Philippe DEPUTTE, absent
Solenn LOEZIC ayant donné pouvoir à Marie LE QUINTREC
Myriam ROSSOLIN, Absente
Thibault de la MOTTE, Absent

Secrétaire de séance : Dominique TRECANT

**PROGRAMME DE TRAVAUX RESEAUX D'ASSAINISSEMENT D'EAUX USEES ET STATION D'EPURATION
- DEMANDE DE SUBVENTION**

Monsieur Le Maire, explique que Le réseau d'assainissement des eaux usées de la commune compte 6732 mètres linéaires de réseau, 360 branchements, 4 postes de relèvement et une station d'épuration type lagunage pour 1000 équivalent / habitant)

1. Travaux sur les réseaux :

Conformément au résultat des études menées dans le cadre du schéma directeur, la commune a engagé un programme de lutte contre les eaux parasites du réseau d'eau usées par les travaux suivants :

- Contrôle d'étanchéité des branchements Eu sous le domaine public, comprenant l'inspection vidée et les rapports de synthèse. Cela concerne environ 222 boîtes.
- Une première tranche de travaux d'étanchéité : Afin permettre la mise à niveau (voir la création de nouvelles boîtes EU) préalablement aux contrôles visuels par endoscope, ainsi que les premiers travaux d'étanchéité, la commune de NOSTANG souhaite mettre en place un marché accord cadre à bons de commande (montant travaux minimum de 40 000 € HT et maximum de 120 000.00 € HT pour une durée maximale de 3 ans à compter de sa date de notification envisagée en septembre 2024). Pour l'année 2024, une enveloppe travaux de 22 200€ HT est prévue pour ces travaux.

2. Travaux sur la station

La station d'épuration de Nostang est de type lagunage, et comprend 4 bassins pour une capacité règlementaire de 1000 équivalent habitants.

Afin de maintenir un fonctionnement optimum, les travaux suivants sont à réaliser :

- Remplacement du bac à graisse
- Etude bathymétrique et caractérisation des boues
- Etude du plan d'épandage
- Cela s'accompagne de maîtrise d'œuvre.

Le conseil départemental, L'Etat et l'Agence de l'Eau pourrait, via leurs dispositifs, aider financièrement la commune pour ces travaux.

Soit un plan de financement provisoire :

Dépenses HT		Recettes HT	
1. Réseaux	46 080.00 €	1. Réseaux	46 080.00 €
Maitrise d'œuvre	6 080.00 €	Département (20%)	9 216.00 €
Contrôle d'étanchéité des branchements EU sous domaine public	17 800.00 €	Agence de l'Eau / Etat (50%)	23 040.00 €
Première tranche d'ouvrages d'étanchéité	22 200.00 €	Autofinancement	13 824.00 €
2. Station d'épuration	22 080.00 €	2. Station d'épuration	22 080.00 €
Maitrise d'œuvre	1 460.00 €	Département (20%)	4 416.00 €
Remplacement du bac à graisse	8 660.00 €	Agence de l'Eau / Etat (50%)	11 040.00 €
Relevé bathymétrique et caractérisation des boues	3 960.00 €	Autofinancement	6 624.00 €
Etude plan d'épandage	8 000.00 €		

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des votants, le conseil municipal

- APPROUVE le programme de travaux présenté ci-dessus ;
- AUTORISE Monsieur Le Maire à déposer les demandes de subventions pour ce projet auprès de tous les financeurs.

Certifié conforme, le 06/06/2024

Le secrétaire de séance,
Dominique TRECANT



Le Maire,
Jean-Pierre GOURDEN.



Mairie de NOSTANG

2, rue Paul Le Roux

56690 NOSTANG

☎ 02 97 65 75 43 ☎ 02 97 65 60 68

Courriel : mairie@nostang.fr

Envoyé en préfecture le 11/06/2024

Reçu en préfecture le 11/06/2024

Publié le

ID : 056-215601485-20240604-20240507-DE

DE-2024-05-07

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre juin, le Conseil Municipal de la Commune de NOSTANG, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GOURDEN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : **30 mai 2024**

Etaient présents : Jean-Pierre GOURDEN, Christophe TERRES, Marie LE QUINTREC, Denis L'ANGE, Renée GAIVORT, Anne-Françoise LE BIHAN, Dominique TRECANT, Didier LE CHANU, Pierre-Alain LOEZIC, Lucie KOWAL, Jean-François THIEBOT

Etaient absents : Ghislaine BROQUARD ayant donné pouvoir à Anne-Françoise LE BIHAN
Claude CONAN ayant donné pouvoir à Denis L'ANGE
Véronique PERON absente
Nolwenn GENTIL ayant donné pouvoir à Christophe TERRES
Philippe DEPUTTE, absent
Solenn LOEZIC ayant donné pouvoir à Marie LE QUINTREC
Myriam ROSSOLIN, Absente
Thibault de la MOTTE, Absent

Secrétaire de séance : Dominique TRECANT

PROGRAMME DE TRAVAUX EAUX PLUVIALES 2024 – DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur Le Maire explique que la commune de Nostang a réalisé son plan de zonage eaux pluviales et son Schéma Directeur en 2016 suivi d'une révision en 2022 afin de déterminer les travaux à entreprendre pour améliorer les rejets en milieu naturel sensible.

Ce schéma préconise la construction de 3 bassins de traitements des eaux pluviales : un bassin Ty Ru / Moteno, un bassin Bois d' Amont et un bassin Rémoulin. Ces bassins ont été dimensionnés pour des pluies décennales.

Une 2017, une première phase de travaux a été réalisée sur le bassin versant du Bois d'Amont.

En 2024, il est proposé au conseil municipal d'engager les travaux sur le bassin versant du Rémoulin avec la création d'une noue.

Ces travaux pourraient faire l'objet d'aide financière de la part du Département, de l'Etat et de l'Agence de l'Eau.

Voici le plan de financement prévisionnel

Dépenses HT		Recettes HT	
Maitrise d'œuvre	6 325 €	Département (20 %)	6 205.00 €
Travaux	24 700.00 €	Agence de l'Eau / Etat (50%)	15 512.50 €
		Autofinancement	9 307.50 €
	31 025.00 €		31 025.00 €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des votants, le conseil municipal,

- APPROUVE le programme de travaux présenté ci-dessus ;
- AUTORISE Monsieur Le Maire à déposer les demandes de subventions pour ce projet auprès de tous les financeurs.

Certifié conforme, le 06/06/2024

**Le secrétaire de séance,
Dominique TRECANT**



**Le Maire,
Jean-Pierre GOURDEN.**



Mairie de NOSTANG

2, rue Paul Le Roux

56690 NOSTANG

☎ 02 97 65 75 43 ☎ 02 97 65 60 68

Courriel : mairie@nostang.fr

Envoyé en préfecture le 11/06/2024

Reçu en préfecture le 11/06/2024

Publié le

ID : 056-215601485-20240604-20240508-DE

DE-2024-05-08

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre juin, le Conseil Municipal de la Commune de NOSTANG, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GOURDEN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : **30 mai 2024**

Etaient présents : Jean-Pierre GOURDEN, Christophe TERRES, Marie LE QUINTREC, Denis L'ANGE, Renée GAIVORT, Anne-Françoise LE BIHAN, Dominique TRECANT, Didier LE CHANU, Pierre-Alain LOEZIC, Lucie KOWAL, Jean-François THIEBOT

Etaient absents : Ghislaine BROQUARD ayant donné pouvoir à Anne-Françoise LE BIHAN
Claude CONAN ayant donné pouvoir à Denis L'ANGE
Véronique PERON absente
Nolwenn GENTIL ayant donné pouvoir à Christophe TERRES
Philippe DEPUTTE, absent
Solenn LOEZIC ayant donné pouvoir à Marie LE QUINTREC
Myriam ROSSOLIN, Absente
Thibault de la MOTTE, Absent

Secrétaire de séance : Dominique TRECANT

CONVENTION RELATIVE A LA COOPERATION DES COMMUNES AUTOUR DU PROJET « TOUS AU THEATRE »

Marie LE QUINTREC, adjointe, explique que par délibération du 20 février 2020, le Conseil Communautaire avait autorisé Monsieur Le Président de la CCBBO à signer une Convention Territoriale Globale entre la Caisse d'Allocations Familiales du Morbihan, la CCBBO et les communes de Kervignac, Merlevenez, Nostang et Sainte-Hélène. Cette convention a été renouvelée et signée le 19 février pour 5 ans : 2024-2028.

Dans ce cadre, l'élaboration d'un diagnostic territorial partagé a permis de définir un plan d'actions prévoyant un axe de travail « lutter contre l'isolement des seniors ». Les membres du Centre Intercommunal d'Action Sociale ont alors travaillé sur le projet « Tous au théâtre ».

Ce projet se place dans la thématique Animation de la Vie Sociale de la nouvelle CTG, dans l'enjeu « promouvoir la participation de tous les habitants » et l'axe « favoriser la participation des publics moins visibles ».

Les élus aux affaires sociales des cinq communes de BBO Communauté souhaitent faire bénéficier aux personnes les plus isolées des leurs communes d'un accès organisé vers la culture. C'est la philosophie du projet « Tout au théâtre ».

Le projet vise à créer des opportunités d'accès à la culture, en particulier au théâtre, pour les personnes âgées de plus de 60 ans autonomes isolées ou se sentant isolées. Cette initiative entend combattre l'isolement, stimuler le bien-être et favoriser l'inclusion sociale en offrant des expériences culturelles enrichissantes.

Objectifs :

- Lutter contre l'isolement social, créer des occasions de socialisation et de partage, créer un environnement et des conditions où les participants se sentent appartenir à un groupe. ;
- Offrir des expériences culturelles enrichissantes ;
- Promouvoir le bien-être émotionnel, utiliser le théâtre pour susciter des émotions positives ;
- Créer des liens, parfois intergénérationnels (avec les intermittents du spectacle, les bénévoles, toutes les parties du projet) ;
- Encourager l'activité physique, la mobilité.

Les agents et bénévoles des CCAS des communes auront pour objectif de repérer des personnes isolées ou se sentant isolées pour leur proposer de participer gratuitement à des après-midis organisées autour d'une représentation de théâtre, une rencontre avec les acteurs de ces spectacles et d'un temps convivial.

Le partenariat avec les théâtres locaux « Grand Théâtre de Lorient » ou « Trio...s » à Inzinzac-Lochrist est recherché dans ce cadre.

Les cinq communes souhaitent s'associer pour proposer cette action à leur population. Le budget prévisionnel s'étend à 2530€ pour trois représentations pour 50 personnes (44 participants et 6 accompagnants) s'étendant de septembre 2024 à juin 2025. Une subvention de la Conférence des Financeurs d'actions pour la prévention de la perte d'autonomie a été sollicitée. Le reste à charge sera réparti entre les communes selon les clés suivantes :

Commune	Kervignac	Plouhinec	Merlevenez	Nostang	Sainte-Hélène	Total
Nombre de places attribuées	14	12	8	5	5	44
Pourcentage	31,7 %	27,3%	18,2%	11,4%	11,4%	100%
Coût avec subvention	251,7€	216,8€	144,5€	90,5€	90,5€	794€
Coût sans subvention	802€	690,7€	460,5€	288,4€	288,4€	2530€

La commune de Merlevenez serait la commune porteuse, assurera l'avance des frais et l'appel à remboursement auprès des quatre autres communes.

Une convention intercommunale permet de définir les conditions de ce partenariat.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants, le conseil municipal :

- **APPROUVE** la convention intercommunale relative au projet « Tous au théâtre » à compter du 1er juin 2024 pour une durée de 2 ans ;
- **AUTORISE** Madame/Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention ainsi que tout document relatif à ce projet ;
- **DONNE** tous pouvoirs au Maire aux fins d'exécution de la présente délibération.

Certifié conforme, le 06/06/2024

Envoyé en préfecture le 11/06/2024

Reçu en préfecture le 11/06/2024

Publié le

ID : 056-215601485-20240604-20240508-DE

**Le secrétaire de séance,
Dominique TRECANT**



**Le Maire,
Jean-Pierre GOURDEN.**



Mairie de NOSTANG
2, rue Paul Le Roux
56690 NOSTANG
☎ 02 97 65 75 43 ☎ 02 97 65 60 68
Courriel : mairie@nostang.fr

DE-2024-05-09

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre juin, le Conseil Municipal de la Commune de NOSTANG, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GOURDEN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : **30 mai 2024**

Etaient présents : Jean-Pierre GOURDEN, Christophe TERRES, Marie LE QUINTREC, Denis L'ANGE, Renée GAIVORT, Anne-Françoise LE BIHAN, Dominique TRECANT, Didier LE CHANU, Pierre-Alain LOEZIC, Lucie KOWAL, Jean-François THIEBOT Nolwenn GENTIL arrivée à 19h38

Etaient absents : Ghislaine BROQUARD ayant donné pouvoir à Anne-Françoise LE BIHAN
Claude CONAN ayant donné pouvoir à Denis L'ANGE
Véronique PERON absente
Philippe DEPUTTE, absent
Solenn LOEZIC ayant donné pouvoir à Marie LE QUINTREC
Myriam ROSSOLIN, Absente
Thibault de la MOTTE, Absent

Secrétaire de séance : Dominique TRECANT

DEMANDE DE PERMIS EXCLUSIF DE RECHERCHES DE MINES « EPONA » - AVIS

VU le dossier de permis exclusif de recherches de mines, mis à disposition du conseil.

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal que le 18 janvier, le Préfecture du Morbihan, a adressé par courrier un dossier informant les communes de Kervignac, Hennebont, Languidic et Nostang que leur territoire a fait l'objet d'une demande d'octroi de permis exclusif de recherche de mines dit « Epona ».

C'est la société Breizh Ressources qui sollicite de permis et les représentants de cette société se sont présentés en mairie dans le même temps.

L'octroi de ce type de permis permettrait à la société de mener des recherches de présence de métaux rares tels que le bismuth, le cobalt, le lithium, ... dans les sols. Cette demande de permis concerne un territoire de 51 km² entre Kervignac, Hennebont, Languidic et Nostang.

Interpelés par ce dossier, les Maires des communes concernées ont sollicité un rendez-vous auprès des services préfectoraux. Cette réunion s'est tenue le 22 février dernier en présence des services de l'Etat en charge de la gestion du dossier mais également des porteurs de projets.

Lors de cette rencontre, il a été présenté les différentes étapes juridiques du dossier.

Les élus locaux ont souligné l'importance de pouvoir informer, de manière commune, l'ensemble des conseillers municipaux par une réunion qui s'est tenue le 6 avril au lycée de Ker Anna avant qu'ils puissent émettre leur avis leur séance de conseil.

Après en avoir délibéré et avec 11 voix émettant un avis défavorable, 2 voix émettant un avis favorable (Pierre-Alain LOEZIC et Didier LE CHANU) et 2 abstentions (Claude CONAN et Jean-François THIEBOT) le conseil municipal

- ÉMET un avis DEFAVORABLE à l'octroi d'un permis exclusif de recherche de mines « EPONA »

Certifié conforme, le 06/06/2024

**Le secrétaire de séance,
Dominique TRECANT**



**Le Maire,
Jean Pierre GOURDEN.**